

Le 2 septembre 2023

Aux parents des élèves fréquentant l'école Émilie-Gamelin

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
Jeudi 7 septembre 2023 à 19 h 30
Bibliothèque**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue;
2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2022;
5. Rôle et fonctions du conseil d'établissement et du comité de parents;
6. Élection des parents au conseil d'établissement 2023-2024 : 4 postes disponibles pour un mandat de deux ans ainsi que des postes comme substitut;
 - 6.1 Procédures des mises en candidature et élections;
 - Présidence d'élection
 - Présentation des membres
 - 6.2 Nomination de deux scrutateurs (au besoin);
 - 6.3 Propositions pour membres substitués
7. Nomination des membres parents élus pour 2023-2024;
8. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents et élections s'il y a lieu;
9. Nomination par l'assemblée générale d'un représentant au comité de parents (le parent doit être membre du conseil d'établissement) et d'un substitut;
10. Levée de l'assemblée.